



Rencontre interrégionale de professionnalisation

REGIONS LORRAINE, ALSACE, CHAMPAGNE-ARDENNE,
BOURGOGNE, FRANCHE-COMTE

18 mai 2009

CONTACTS PRESSE

Agence nationale des services à la personne
Sarah Cassone
sarah.cassone@servicesalapersonne.gouv.fr
Tél. : 01 53 95 56 73

Echos de villes
Marie-Christine Decoix
mcdecoox@echosdevilles.com
Tél. : 01 42 21 12 18

**Services à
la personne**
Agence nationale

Sommaire

- 1– Les assises de la professionnalisation 2009 :
un véritable enjeu pour le développement des services à la personne
- 2– Programme de la rencontre interrégionale du 6 mai à Paris
- 3– Bilan d'étapes
- 4– La région Lorraine
- 5– La région Alsace
- 6– La région Champagne-Ardenne
- 7– La région Bourgogne
- 8– La région Franche-Comté
- 6– Les services à la personne en général





Les services à la personne dans la région Lorraine

→ Les services à la personne dans la région

La région Lorraine compte 418 organismes agréés de services à la personne (OASP), dont 233 ont un agrément simple et 185 un agrément qualité (données nOva à fin avril 2009).

Quelques chiffres (source Bipe – 2007) :

- Particuliers-employeurs : plus de 12,5 millions d'heures travaillées
- Assistantes maternelles : masse salariale de près de 123 millions €
- Mandataires :
 - associations : plus de 2 millions d'heures travaillées
 - entreprises : plus de 93 000 heures travaillées
- Prestataires :
 - associations : plus de 7 millions d'heures travaillées
 - entreprises : plus de 280 000 heures travaillées

→ Les actions en termes de professionnalisation

Au niveau régional, des actions transverses aux 4 départements devront être développées pour accompagner les problématiques de la Région Lorraine.

Les travaux préparatoires*, (DGEFP, DRTEFP, DT ANSP des 4 départements et la Plate forme), à la mise en place d'un Engagement de développement de l'emploi et des compétences (EDEC) Services à la Personne sur la Région Lorraine pour la période 2009 / 2011 ont démontré la nécessité d'une concertation élargie à l'ensemble des acteurs économiques des services à la personne y compris les financeurs de la professionnalisation tout au long de la vie (Etat, Conseil Régional, Conseils Généraux, CNSA, OPCA, OASP...).

Des propositions d'actions transverses ont été définies pour 2009 :

1 – Concertations avec le Conseil Régional, les Conseils Généraux

Objectif : Informations, évaluation de la situation économique et financière des OASP dans le cadre de la gestion des coûts, de l'offre de services des OASP, dans l'action sociale et dans l'accompagnement de la professionnalisation (GPEC).

2 – Préparation de l'EDEC SAP 2009/2011

Objectif : Poursuite des travaux en cours avec l'ensemble des partenaires. Concertation élargie à l'ensemble des acteurs économiques des services à la personne ainsi que les financeurs de la professionnalisation tout au long de la vie (Etat, Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, délégué territorial de l'Agence nationale des services à la personne, Conseil Régional, Conseils Généraux, CNSA, OPCA, OASP, Plate forme ...).

CONTACTS

Délégué territorial de Meurthe-et-Moselle

Claude Roque
dd-54.direction@dd-54.travail.gouv.fr
Tél. : 03 83 50 39 22

Délégué territorial de Moselle

Christine Host
cefsbg@wanadoo.fr
Tél. : 03 87 03 17 98

Délégué territorial de Meuse

François Mercier
francois.mercier@dd-55.travail.gouv.fr
Tél. : 03 29 76 78 42

Délégué territorial des Vosges

Jean-Yves Guichaoua
jean-yves.guichaoua@dd-88.travail.gouv.fr
Tél. : 03 29 69 80 60



3 - Echange avec chaque Conseil Général

Objectif : Echange avec chaque Conseil Général pour une concertation au regard de la fiche technique relative à l'intervention des organismes ayant opté pour l'agrément auprès des bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie ou de la prestation de compensation du handicap cosignée par le délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle, le directeur général de l'action sociale, le directeur général de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes et le chargé de mission de la plateforme régionale d'appui DRTEFP-AFPA, représente la position de l'ensemble des services de l'Etat concernés par cette question.

4 – Intégration des Coordonnateurs Emploi Formation par département dans un groupe de travail Services à la personne

Objectif : Dans une logique régionale centrée sur les « Territoires » faciliter les déclinaisons et la remontée des problématiques services à la personne, afin d'amplifier le travail des délégués territoriaux de l'ANSP.

5 – Valorisation des services à la personne et maillage territorial

Objectif : Impulser des rencontres entre l'offre de services à la personne et le développement de la demande vers les artisans et indépendants dans le cadre du Cesu préfinancé. Sensibilisation à l'acceptation des Cesu préfinancés pour les OASP et connaissance de l'offre par les entreprises.

6 – Actions vers les petites structures agréées de services à la personne et entreprises individuelles

Objectif : Anticiper les problèmes financiers liés au peu d'activités en impulsant des démarches de regroupement (coopératif d'activités et d'emplois, regroupement d'employeurs....)

7 – Actions vers les OASP en difficulté

Objectif : Rencontre systématique avec les structures en difficulté économique et financière (recherche d'équilibre financier, développement nouveaux services, adaptation culturelle au marché – Associations - etc....)

8 – Plan petite enfance

Objectif : rechercher les adéquations, dans le cadre du développement des services à la personne, avec des projets de territoires ou de porteurs de projet.

9 – Pôles emplois, cellules de reclassement, grands chantiers

Objectif : Concertation, échange dans le cadre du développement des services à la personne et de la mutation économique du secteur, des déclinaisons professionnelles liées aux attentes des OASP (enquête GPEC 2009) ainsi que du développement de la solvabilité des emplois (mixage des activités et multi employeurs).

10 - Création d'outil

Objectif : Au service des délégués territoriaux ANSP, afin de répondre aux besoins exprimés.

- Création d'une banque de données SAP régionale, centralisation, capitalisation des infos.
- Création d'un outil de suivi régional du développement des SAP.

*Pour la Moselle certaines propositions sont reprises dans une convention pour la promotion de l'emploi avec Carrière et Consultants SAS en partenariat avec le délégué territorial ANSP et la Plate forme.



Une autre initiative intéressante en exemple :

- Une action de formation a été menée par le Cabinet Aleteya-Paris, mandaté par l'ACSE pour la Lorraine. Sur 3 journées, la formation à destination des salariées des structures associatives (responsables et « commerciaux ») sur la prévention et la lutte contre les discriminations et à la gestion de la diversité culturelle dans l'emploi a concerné 11 personnes issues de 3 structures. L'évaluation très positive de cette action conduit à envisager son renouvellement.



Les services à la personne dans la région Alsace

→ Les services à la personne dans la région

La région Alsace compte 331 organismes agréés de services à la personne (OASP), dont 251 ont un agrément simple et 80 un agrément qualité (données nOva à fin avril 2009).

Quelques chiffres (source Bipe – 2007) :

- Particuliers-employeurs : plus de 11,7 millions d'heures travaillées
- Assistantes maternelles : masse salariale de plus de 91 millions €
- Mandataires :
 - associations : plus de 1,2 millions d'heures travaillées
 - entreprises : plus de 63 000 heures travaillées
- Prestataires :
 - associations : plus de 3,7 millions d'heures travaillées
 - entreprises : plus de 670 000 heures travaillées

→ Les actions en termes de professionnalisation

Quelques initiatives intéressantes en exemple :

- Les informations relatives au droit du travail ou aux modifications réglementaires sont systématiquement diffusées à l'ensemble des organismes agréés de services à la personne (OASP).
- L'Institut de Développement des Activités de Proximité (IDAP) a présenté des outils de formation et de certification qualité à une trentaine d'OASP.
- Dans le département du Bas-Rhin, le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) a permis d'accompagner 8 OASP et 11 Associations Intermédiaires en 2008, dans le cadre d'une ingénierie collective en vue d'une certification.

CONTACTS

Délégué territorial du Bas-Rhin

Claude Brignon
claude.brignon@dd-67.travail.gouv.fr
Tél. : 03 88 75 86 99

Délégué territorial du Haut-Rhin

Arthur Soëne
arthur.soene@haut-rhin.pref.gouv.fr
Tél. : 03 89 76 85 13



Les services à la personne dans la région Champagne-Ardenne

→ Les services à la personne dans la région

La région Champagne-Ardenne compte 445 organismes agréés de services à la personne (OASP), dont 150 ont un agrément simple et 295 un agrément qualité (données nOva à fin avril 2009).

Quelques chiffres (source Bipe – 2007) :

- Particuliers-employeurs : plus de 9,6 millions d'heures travaillées
- Assistantes maternelles : masse salariale de plus de 62 millions €
- Mandataires :
 - associations : plus de 1,5 millions d'heures travaillées
 - entreprises : près de 54 000 heures travaillées
- Prestataires :
 - associations : plus de 4,7 millions d'heures travaillées
 - entreprises : près de 275 000 heures travaillées

→ Les actions en termes de professionnalisation

Quelques initiatives intéressantes en exemple :

- La DDTEFP de la Haute-Marne a organisé le 20 novembre 2008 une rencontre avec les OASP du département et les partenaires institutionnels, afin d'informer les structures sur l'évolution des outils existants et de recueillir les propositions des OASP. Les thèmes suivants ont été développés : la professionnalisation des structures avec la participation de l'ARACT et du DLA et la professionnalisation des salariés avec la participation de l'AFPA.
- Le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) de la Marne est fréquemment sollicité pour intervenir auprès des associations nouvellement créés et des entreprises privées de petite taille.
- Dans l'Aube, une action spécifique à destination des OASP est mise en place dans le cadre du BOP 103. Elle s'articule autour de deux axes :
 - La professionnalisation des OASP par des interventions du DLA prioritairement sur les thèmes ingénierie RH et comptabilité.
 - La mobilisation de la ligne budgétaire CPE après l'élaboration d'une cartographie départementale de l'implantation des structures bénéficiant d'un agrément qualité par territoire d'intervention. Cette cartographie va permettre, dans le cadre du CPE, d'accompagner l'extension du périmètre d'intervention de structures existantes sur des territoires peu pourvus ou la création de nouvelles entités pour assurer une répartition plus cohérente et homogène de l'offre de services (développement de l'offre de service en milieu rural notamment).

CONTACTS

Délégué territorial des Ardennes
Jean-Marie Gonot
jean-marie.gonot@dd-08.travail.gouv.fr
Tél. : 03 24 59 71 33

Délégué territorial de l'Aube
Marie-Laurence Guillaume
marie-laurence.guillaume@dd-10.travail.gouv.fr
Tél. : 03.25.71.83.50

Délégué territorial de la Haute-Marne
Corinne Solofo Rasoloniaina
dd-52.direction@dd-52.travail.gouv.fr
Tél. : 03 25 01 67 12

Délégué territorial de la Marne en cours de nomination



- Le département des Ardennes a comme objectifs de rédiger et diffuser un guide ardennais des OASP destiné au grand public et d'organiser le 2^{ème} forum des services à la personne.



Les services à la personne dans la région Bourgogne

→ Les services à la personne dans la région

La région Bourgogne compte 523 organismes agréés de services à la personne (OASP), dont 267 ont un agrément simple et 256 un agrément qualité (données nOva à fin avril 2009).

Quelques chiffres (source Bipe – 2007) :

- Particuliers-employeurs : plus de 12,2 millions d'heures travaillées
- Assistantes maternelles : masse salariale de plus de 95 millions €
- Mandataires :
 - associations : près de 1,7 millions d'heures travaillées
 - entreprises : plus de 160 000 heures travaillées
- Prestataires :
 - associations : près de 6 millions d'heures travaillées
 - entreprises : près de 300 000 heures travaillées

→ Les actions en termes de professionnalisation

Quelques initiatives intéressantes en exemple :

- Dans la Nièvre, 5 réunions de travail ont été organisées sur le thème « plateformes territoriales » (la Fédération des centres sociaux, les pays, le Conseil Général, la Maison de l'emploi et de la formation (MDEF) entre autres ont participé à ces réunions) et ont débouché sur l'organisation de 3 réunions d'information des acteurs des services à la personne. 68 OASP ont, à cette occasion, travaillé ensemble pour recenser les besoins des territoires et déterminer les missions des plateformes territoriales. Ces plateformes auront pour mission d'observer les besoins, de faciliter la formation des intervenants, de communiquer sur l'offre de services présente sur le territoire. Suite à ces réunions, des OASP se sont rapprochés pour signer des conventions de complémentarité dans leurs actions. A noter que ces rapprochements s'opèrent entre des associations membres de grands réseaux comme l'ADMR et l'UNA et des entreprises privées.

5 autres réunions ont été organisées sur le thème « qualité des services et qualité des emplois ». La MDEF, la Fédération des centres sociaux, l'UNA, l'ADMR et les organisations syndicales entre autres ont participé à ces réunions. Celles-ci ont permis la rédaction d'un engagement qualité, dont la vocation est de faire progresser la professionnalisation des structures et des salariés, de reconnaître le niveau de qualification des salariés et d'inciter les structures à développer leurs activités par la diversification de leurs interventions et à s'engager dans une GPEC.

- Dans la Côte d'Or, une convention a été signée entre l'Agence nationale des services à la personne, la Préfecture de Région, le Conseil régional de Bourgogne, le Conseil général de la Côte d'Or, la direction déléguée ANPE de la Côte d'Or et Uniformation, pour accompagner les bénéficiaires du RMI souhaitant se professionnaliser pour intégrer le secteur des services à la personne.

CONTACTS

Délégué territorial de la Côte d'Or

Dominique Seguin-Lavina
dominique.seguin-lavina@dd-21.travail.gouv.fr

Délégué territorial de Saône-et-Loire

Marc Ameil
marc.ameil@dd-71.travail.gouv.fr
Tél. : 03 85 32 72 50

Délégué territorial de la Nièvre

Christian Sermantin
christian.sermantin@dd-58.travail.gouv.fr
Tél. : 03 86 60 52 72

Délégué territorial d'Yonne

Jeanne Harbonnier
jeanne.harbonnier@dd-89.travail.gouv.fr
Tél. : 03 86 72 00 04



Les services à la personne dans la région Franche-Comté

→ Les services à la personne dans la région

La région Franche-Comté compte 257 organismes agréés de services à la personne (OASP), dont 121 ont un agrément simple et 136 un agrément qualité (données nOva à fin avril 2009).

Quelques chiffres (source Bipe – 2007) :

- Particuliers-employeurs : plus de 6,1 millions d'heures travaillées
- Assistantes maternelles : masse salariale de plus de 77,2 millions €
- Mandataires :
 - associations : plus de 1,2 millions d'heures travaillées
 - entreprises : plus de 2,3 millions d'heures travaillées
- Prestataires :
 - associations : plus de 4,5 millions d'heures travaillées
 - entreprises : près de 19 000 heures travaillées

→ Les actions en termes de professionnalisation

Quelques initiatives intéressantes en exemple :

- De nombreuses actions ont été conduites à l'échelle interdépartementale entre le Doubs et le Territoire de Belfort sur l'aire urbaine de Montbéliard. Diverses actions ont notamment été réalisées en partenariat avec Pôle Emploi, la maison de l'emploi, le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) et les réseaux. Le Conseil Régional de Franche-Comté est fortement impliqué dans la démarche de professionnalisation.
- Au niveau du département du Doubs, divers chantiers ont été lancés avec la Fepem et les réseaux tels que l'UNA.
- Les actions du DLA dans le Territoire de Belfort bénéficient largement aux structures intervenant dans les services à la personne (le suivi des services à la personne constitue 14% de l'activité du DLA - donnée 2008) :
 - Intervention du DLA à l'occasion de la constitution du Groupement de coopération sociale et médico-sociale : un avocat fiscaliste a identifié les différentes hypothèses de coopération et définit les modalités de mise en œuvre de ce groupement.
 - Intervention du DLA sur des besoins identifiés tels que la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (rédaction d'un référentiel métier et de grille de compétence, accompagnement dans la mise en place des outils et dans la communication interne), une aide technique et financière pour mettre en place la modulation du temps de travail, un audit social, le management et la gestion des ressources humaines, la communication, la gestion des conflits, la réflexion sur la mutualisation.

CONTACTS

Délégué territorial du Doubs

Alain Dougy
alain.dougy@dd-25.travail.gouv.fr
Tél. : 03 81 21 13 29

Délégué territorial de Haute-Saône

Marc-Henri Lazar
marc-henri.lazar@dd-70.travail.gouv.fr
Tél. : 03 84 96 80 20

Délégué territorial du Jura

François Foucquart
francois.foucquart@dd-39.travail.gouv.fr
Tél. : 03 84 87 26 16

Délégué territorial du Territoire de Belfort

Edouard Ines
edouard.ines@dd-90.travail.gouv.fr
Tél. : 03 84 57 71 10